



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Rapport financier

trimestriel

Non vérifié

Période terminée le 30 juin 2022
Publié le 29 août 2022



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Commentaires et analyse de la direction

Rapport trimestriel

Période terminée le 30 juin 2022
Publié le 29 août 2022

INTRODUCTION

Cet exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2022, selon les états financiers trimestriels non audités en annexe. Ces états financiers sont divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, et sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) promulguées par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non audités et dans cet exposé narratif. Ces documents ont été révisés et approuvés par le comité d'audit et des finances du conseil d'administration du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la haute direction applique le principe de l'importance relative, à titre de guide pour la divulgation. La haute direction considère un renseignement important s'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon les circonstances, influencerait les décisions du premier utilisateur de ce renseignement, à savoir le gouvernement du Canada.

La discussion contient des « énoncés prospectifs » qui reflètent les attentes de la haute direction quant aux résultats des opérations du Conseil. Ces énoncés ne sont pas des faits. Ce sont plutôt des estimations fondées sur des renseignements dont dispose actuellement la haute direction ou des hypothèses formulées par celle-ci, et un certain nombre de risques et d'incertitudes les entourent. Ces facteurs, entre autres, signifient que les résultats réels peuvent diverger substantiellement des attentes énoncées ou avancées dans les énoncés prospectifs.

Le Conseil n'est pas tenu par la Loi sur la gestion des finances publiques de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Ainsi, ni le présent exposé ni les états financiers trimestriels non audités ne divulguent de comparaison des résultats avec le plan d'entreprise du Conseil. Comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non audités fournissent des comparaisons avec le budget annuel approuvé du Conseil pour l'exercice financier.

POINTS SAILLANTS

Sommet des arts de l'Arctique

- Le Conseil des arts du Canada et le gouvernement du Yukon ont organisé conjointement le [Sommet des arts de l'Arctique 2022](#) à Whitehorse, au Yukon, du 27 au 29 juin. Ce rassemblement a réuni des représentants des huit pays de l'Arctique et des nations autochtones de la région circumpolaire afin de consolider les arts et la culture dans le Nord et de stimuler la coopération entre les actrices et acteurs de cette région pour donner lieu à une collaboration continue et durable dans les milieux des arts et de la culture de toute la région.

Nouveaux partenariats

- Le 15 juin, l'Inuit Art Foundation (IAF) et le Conseil [ont annoncé](#) la création d'un **programme pilote de financement d'envergure nationale réservé aux artistes inuits** dans un esprit d'autodétermination. Le Conseil appuiera l'IAF alors qu'elle travaille avec les communautés inuites de partout dans l'Inuit Nunangat et dans le sud. Les organismes co-crèreront un programme multidisciplinaire de subventions qui sera lancé cet hiver. On accordera plus de 100 000 \$ la première année. Ce partenariat est fondé sur l'engagement mutuel des deux organismes à soutenir les artistes inuits dans tous les aspects de leur carrière.
- Le 29 juin, le gouvernement du Yukon et le Conseil ont annoncé la création et la mise en œuvre d'une [initiative de partenariat en soutien aux artistes et aux passeuses et passeurs culturels autochtones émergents du Yukon](#). Le Conseil s'associe au gouvernement du Yukon pour distribuer 50 000 \$ en financement à des artistes au cours de la première année, et 150 000 \$ au cours de la deuxième année. Le lancement du projet est prévu pour le début de l'année 2023. Ce projet pilote de deux ans permettra de renforcer les capacités du Yukon en matière d'administration du financement, de développer conjointement des fonds supplémentaires à allouer, de soutenir une période ciblée de rayonnement et de mobilisation pour les artistes et les groupes méritant un traitement équitable, et de distribuer des fonds artistiques et culturels supplémentaires dans la région.

Banque d'art

- La Banque d'art du Conseil des arts du Canada a donné le coup d'envoi des célébrations de son [50e anniversaire](#) avec le lancement, le 16 juin, de **Regarder le monde en face**, une exposition publique présentant un nombre inédit d'œuvres d'artistes autochtones et racialisés de la collection de la Banque d'art. Cette exposition, ouverte tous les jours, se tiendra à [l'espace Ajagemô](#) du Conseil des arts situé au 150, rue Elgin à Ottawa.

Fonds d'innovation stratégique

- Le [Fonds d'innovation stratégique \(FIS\)](#) a ajouté [Accroître](#) comme nouvelle composante de la liste des possibilités de financement du Conseil. Il s'agit de la dernière composante du FIS, qui engage la communauté artistique dans des projets qui auront une retombée importante sur le secteur artistique et d'autres milieux. Accroître fournit un financement pluriannuel important à des projets qui sont créés et soutenus par des partenariats intersectoriels, où les arts sont des partenaires à part entière dans des conversations sociales plus larges. Cette composante pilote également un processus d'évaluation en deux étapes, où les personnes intéressées présentent une première déclaration d'intérêt à des fins d'évaluation. Une fois évaluée, le Conseil offre aux initiatives retenues la possibilité de travailler et de remplir un formulaire de candidature pour une évaluation ultérieure par un comité d'évaluation par les pairs. Ce processus innovant permet au comité d'évaluation de suivre le développement du projet, offrant ainsi une évaluation riche et précise des candidatures.

Autres faits saillants

- 26 avril - Le Conseil a annoncé l'équipe et le projet sélectionnés pour représenter le Canada à la **18e Biennale de Venise en architecture**. Architects Against Housing Alienation (AAHA) y présentera [Pas à vendre!](#), une campagne d'architecture activiste pour la non-aliénation du logement. En collaboration avec des organismes activistes, des défenseurs de la non-aliénation des logements et des architectes, AAHA présentera des visions audacieuses pour des logements équitables et profondément abordables au Canada.
- mai et juin - Pour souligner le Mois du patrimoine asiatique en mai et le Mois national de l'histoire autochtone en juin, le Conseil a lancé deux prises de contrôle d'un mois de son compte [Instagram](#), mettant en avant les voix d'artistes et d'organismes artistiques asiatiques et autochtones qui ont partagé leurs projets artistiques avec le large public du Conseil.

- 1er juin - Le Conseil a annoncé les gagnants des [Prix Molson du Conseil des arts 2022](#) : Cecilia Benoit, Ph. D. dans la catégorie Sciences sociales et humaines et H. Nigel Thomas dans la catégorie Arts. Ces prix sont remis à deux personnes - l'une dans le domaine des arts et l'autre des sciences sociales et humaines - qui se sont distinguées par leurs réalisations extraordinaires dans leur domaine. Les Prix Molson sont administrés par le Conseil en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).
- 23 juin - Le Conseil, le ministère du Patrimoine canadien et le Haut-commissariat du Canada au Royaume-Uni ont annoncé leur soutien aux artistes participant au **Festival Fringe d'Édimbourg 2022**. Après un appel à projets lancé en mai dernier et un processus de sélection mené par un comité de pairs, onze productions d'exception seront présentées lors de l'événement [Canada en vedette : session Pitch](#). Cet événement présentiel aura lieu le 22 août. Cette mise en vitrine sera suivie d'un échange animé où les artistes répondront aux questions de productrices et de producteurs internationaux, de directrices et de directeurs artistiques, de sélectionneuses et de sélectionneurs de festivals, de programmeuses et de programmeurs ainsi que de diffuseurs du monde entier.

Résultats nets

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin			
	2022	2021	Variation	Variation (%)
Revenus	4 926	7 310	(2 384)	-33%
Charges	(175 723)	(171 387)	(4 336)	3%
Crédits parlementaires	125 000	150 500	(25 500)	-17%
Déficit de la période	(45 797)	(13 577)	(32 220)	

Aperçu des résultats nets du premier trimestre

Le Conseil accuse un déficit de 45,8 millions de dollars pour le trimestre, par rapport à 13,6 millions de dollars pour la même période l'an dernier. L'écart s'explique surtout par une augmentation des subventions en raison de l'utilisation du Fonds d'innovation stratégique au cours de l'exercice financier actuel, par une utilisation des programmes de circulation et de tournée à la suite de la reprise des voyages, ainsi que par une augmentation des dépenses liées à la prestation des programmes de transfert en raison du calendrier de comptabilisation des avantages sociaux et des autres dépenses au cours de l'exercice. Ces augmentations sont compensées par la diminution de 25 millions de dollars des subventions gouvernementales reçues au cours du premier trimestre en raison de l'élimination graduelle du financement d'urgence relatif à la COVID-19. Outre la diminution nette des subventions gouvernementales, une diminution des autres revenus, compensée en partie par l'augmentation des revenus nets de placements réalisés, a également contribué au déficit d'exploitation pour la période.

Le Conseil continuera à surveiller ses résultats financiers dans le but d'arriver à un budget équilibré.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Leadership et gouvernance

- 6 juin - Le Conseil a annoncé deux [nominations](#) à la Commission canadienne pour l'UNESCO. **Richard Kistabish** a été nommé président et entrera en fonction en juin 2022. **Sarah Gamble** a été nommée vice-présidente et entrera en poste en septembre 2022. Richard Kistabish est un Algonquin Anishinaabe de la Première Nation Abitibiwinini, au Québec. Il est chef de sa communauté et a assumé deux mandats comme grand chef du Conseil algonquin de l'Ouest du Québec. Il est également président de Minwashin, un organisme de développement artistique et culturel anishinaabe. Sarah Gamble a cofondé le cabinet de consultation Moose & Muskwa Consulting Inc. en tirant parti de ses 5 ans d'expérience de gestion en contexte patrimonial et non lucratif, et de ses 17 ans d'expérience comme archéologue consultante et spécialiste des usages traditionnels. Elle est par ailleurs présidente du Réseau des géoparcs canadiens.
- 23 et 24 juin - Le Conseil a organisé deux [rassemblements communautaires dans les Territoires du Nord-Ouest](#) (Yellowknife et Inuvik). Ces événements ont permis au conseil d'administration et à l'équipe de gestion d'apprendre, d'écouter la communauté, et d'échanger à propos d'art et de culture avec les habitantes et les habitants de la région. Les perspectives qui en découleront orienteront le travail du Conseil et lui permettront de mieux aborder les réalités et les priorités propres aux artistes et aux publics du Nord.

RÉSULTATS FINANCIERS

La section suivante offre un portrait détaillé des résultats financiers présentés dans les états financiers trimestriels:

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin		
	2022	2021	Augmentation/ (Diminution)
Revenus nets de placements réalisés	3 445	2 987	458
Autres revenus	1 481	4 323	(2 842)
Total	4 926	7 310	(2 384)

Revenus

Revenus nets de placements réalisés

Les revenus nets de placements réalisés pour le trimestre ont dépassé ceux de l'exercice précédent de 458 000 \$, principalement en raison de l'augmentation des intérêts et des dividendes de 1,03 million de dollars. Ces augmentations d'une année sur l'autre ont été partiellement compensées par une perte plus élevée de 361 000 \$ sur la vente de placements, principalement en raison de la vente partielle d'un placement à revenu fixe, dont la valeur avait diminué en raison de la hausse des taux d'intérêt, et par un transfert plus élevé de 157 000 \$ vers les revenus reportés pour les contributions grevées d'affectations d'origine externe en raison du calendrier des dépenses non encore engagées pendant l'année en cours. La valeur marchande du total du portefeuille était plus élevée au début du trimestre que celle de l'exercice précédent, ce qui a entraîné une augmentation des dividendes, des intérêts et des frais de gestion.

On anticipe toujours que les revenus nets de placements réalisés correspondront aux prévisions budgétaires.

Autres revenus

Les autres revenus comprennent l'annulation des subventions accordées au cours des exercices précédents, les dons, et d'autres sources de revenus. Les autres revenus pour le trimestre sont moindres que ceux de la même période l'an dernier pour les deux raisons suivantes. Tout d'abord, l'an dernier, le Conseil a reçu un transfert de 1,5 million de dollars d'Affaires mondiales Canada et du Patrimoine canadien pour les activités entourant la Foire du livre de Francfort 2021. Deuxièmement, les annulations de subventions ont fait un bond l'an dernier en raison des ajustements ou d'annulations à la demande des bénéficiaires, en raison de l'impossibilité d'exécuter les événements comme prévu à cause de COVID-19. Les annulations de subventions avaient atteint 2,8 millions de dollars lors du premier trimestre de l'exercice précédent, comparativement à 1,1 million de dollars cette année.

Les autres revenus devraient être plus élevés que le montant prévu au budget et le surplus sera reversé au budget des subventions.

Charges

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin		
	2022	2021	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix	162 367	159 920	2 447
Prestation des programmes de transfert	6 702	5 217	1 485
Services à la communauté artistique	286	154	132
Résultats nets de la Banque d'art	82	42	40
Commission canadienne pour l'UNESCO	494	253	241
Administration générale	5 792	5 801	(9)
Total	175 723	171 387	4 336

Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix

L'augmentation au premier trimestre par rapport à l'exercice précédent est due à une augmentation de 4,2 millions de dollars dans les programmes Pulsion numérique et Pépinière numérique qui ont été lancés plus tard au cours de l'exercice précédent et à une augmentation de 2,5 millions de dollars dans le programme Circulation et tournée à la suite de la reprise des voyages, compensée par des diminutions dans les autres programmes en raison de l'élimination graduelle du financement d'urgence et du moment où ont eu lieu les concours.

Le budget annuel approuvé de 371,8 millions de dollars pour les subventions, les paiements aux autrices et auteurs et les prix comprend 48,6 millions de dollars reçus en crédits supplémentaires du gouvernement fédéral pour relancer le secteur artistique et reprendre ses activités publiques par le biais du Fonds de relance pour les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport. Les dépenses prévues pour les subventions devraient être plus près de 368,6 millions de dollars. L'écart est principalement dû aux coûts administratifs prévus de 1,4 million de dollars pour la gestion du fonds de relance.

Prestation des programmes de transfert

Les dépenses liées à la prestation de programme de transfert pour le trimestre sont plus élevées de 1,5 million de dollars qu'à la même période l'an dernier. Cela s'explique principalement par le fait que les charges des avantages sociaux liés aux vacances sont désormais enregistrées à chaque paie, contrairement à un ajustement annuel à la fin de l'exercice financier lors des années précédentes. Les dépenses salariales ont également connu une augmentation de 0,7 million de dollars par rapport aux chiffres cumulés de l'an dernier, en raison du besoin de personnel supplémentaire pour poursuivre la mise en œuvre des initiatives dans le cadre de la COVID-19. Ces augmentations ont été légèrement compensées par une diminution de 0,2 million de dollars des coûts liés aux comités de pairs et aux comités consultatifs en raison du calendrier des réunions de ceux-ci.

Administration générale

Cette charge est légèrement moins importante qu'au même trimestre l'an dernier. Les salaires et les avantages sociaux sont plus élevés en raison d'une augmentation de la dotation en personnel et de la comptabilisation des charges des avantages sociaux liés aux vacances à payer. Les services professionnels sont plus élevés en raison du changement dans la politique comptable adoptée au cours de l'exercice précédent lié au traitement des coûts de configuration et de personnalisation engagés dans le cadre de la mise en œuvre d'ententes de services infonuagiques. Ces charges plus élevées sont plus que compensées par une diminution des charges d'amortissement en raison de la diminution des actifs capitalisés et par une diminution des coûts de gestion de l'information en raison du moment de la comptabilisation des dépenses de l'année en cours.

Actifs financiers

(en milliers de dollars)	30 juin 2022	31 mars 2022	Augmentation/ (Diminution)
Trésorerie	136 106	124 935	11 171
Débiteurs	5 934	10 758	(4 824)
Placements de portefeuille	449 738	495 012	(45 274)
Total	591 778	630 705	(38 927)

Trésorerie

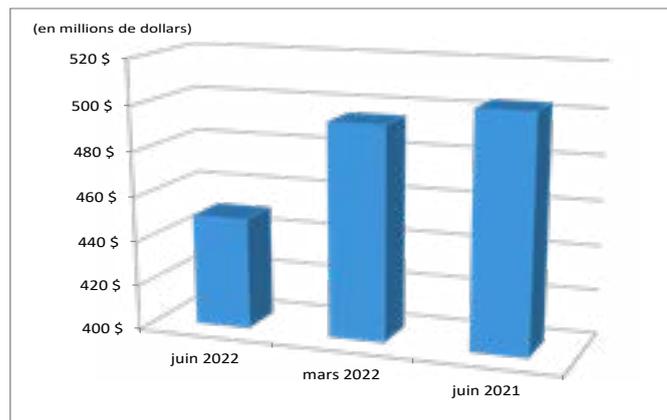
La hausse de 11,2 millions de dollars de la trésorerie s'explique principalement par l'augmentation de 58,2 millions de dollars des subventions, des paiements aux autrices et auteurs et des prix à payer; il s'agit des charges engagées n'ayant pas encore été versées au 30 juin 2022, moins la diminution de 2,1 millions de dollars des créditeurs et charges à payer et le déficit de 45,8 millions de dollars pour la période de trois mois.

Débiteurs

La diminution de 4,8 millions de dollars en débiteurs comparativement à la valeur au 31 mars 2022 s'explique par la réception de 4,8 millions de dollars de crédits parlementaires qui étaient à recevoir au 31 mars 2022.

Placements de portefeuille

Au 30 juin 2022, la valeur marchande totale du portefeuille était de 449,7 millions de dollars, dont 106,4 millions étaient grevés d'affectations d'origine externe. Ce montant représente une diminution de 45,3 millions de dollars de la valeur marchande depuis le 31 mars 2022, et de 54,3 millions de dollars depuis le 30 juin 2021, principalement en raison de la volatilité continue des marchés financiers et de la hausse des taux d'intérêt.



Le fonds total a généré un rendement négatif de 9,3 % pour le trimestre, soit 0,8 % de moins que l'indice de référence. Les revenus fixes sont la principale raison de ce sous-rendement. Le rendement sur un an du fonds total était de -9,1 % en juin 2022, soit 2,6 % de moins que l'indice de référence. Toutes les catégories d'actifs ont enregistré des rendements négatifs sur un an, à l'exception des investissements dans l'immobilier (+18,1 %) et les infrastructures (+15,7 %).

Passifs

(en milliers de dollars)	30 juin 2022	31 mars 2022	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer	223 007	164 831	58 176
Créditeurs et charges à payer	7 069	9 145	(2 076)
Produits reportés	6 651	6 168	483
Avantages sociaux futurs	5 475	5 351	124
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	64 670	75 817	(11 147)
Total	306 872	261 312	45 560

Subventions, paiements aux créatrices et créateurs et prix à payer

La hausse de 58,2 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2022 provient d'une augmentation du financement global ainsi que du calendrier des paiements.

Créditeurs et charges à payer

La baisse de 2,1 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2022 est principalement attribuable à la réduction de 1,8 million de dollars de factures commerciales en raison du calendrier des paiements.

Contributions grevées d'affectations d'origine externe

La baisse de 11,1 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2022 est surtout attribuable à la part proportionnelle des actifs grevés d'affectations d'origine externe dans la baisse de la valeur marchande des placements de portefeuille depuis le début de l'exercice financier.

Actifs non financiers

(en milliers de dollars)	30 juin 2022	31 mars 2022	Augmentation/ (Diminution)
Immobilisations corporelles	7 613	7 738	(125)
Actifs de la Banque d'art	19 366	19 363	3
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	587	476	111
Total	27 567	27 578	(11)

Immobilisations corporelles

La diminution nette de 0,1 million de dollars comparativement au 7,7 millions de dollars au 31 mars 2022 s'explique par les acquisitions de 288 000 \$ liées principalement à la mise en œuvre de nouveaux systèmes, montant compensé par un amortissement de 413 000 \$.

Actifs de la Banque d'art

Le Conseil détient environ 17 160 œuvres d'artistes contemporains canadiens dans sa collection de la Banque d'art. Au 30 juin 2021, la valeur estimée des actifs de la Banque d'art s'élevait à environ 72,8 millions de dollars. Le Conseil assure les actifs de la Banque d'art d'après son évaluation des risques.

Instruments de musique

Le Conseil a constitué une Banque d'instruments de musique qui compte actuellement un archet de violoncelle de qualité et neuf instruments prestigieux. De plus, le Conseil gère 15 instruments en prêt. Au 30 juin 2022, la valeur d'expertise de ces actifs était de 46,2 millions de dollars américains. Les instruments figurent, à leur valeur nominale, dans l'état de la situation financière. Le Conseil les assure selon leur valeur d'expertise, en dollars américains.

GESTION DU RISQUE

Une gestion efficace du risque est essentielle pour permettre au Conseil des arts d'exécuter son mandat. Le Conseil encourage une solide culture de gestion du risque dans laquelle cette responsabilité est partagée par l'ensemble du personnel. L'objectif principal de la gestion organisationnelle du risque consiste à s'assurer que les résultats des activités à risques sont conformes aux plans, aux stratégies et à la propension au risque du Conseil.

Le cadre de gestion du risque du Conseil se fonde sur quatre éléments clés :

- gouvernance du risque;
- propension au risque;
- profil, évaluation et atténuation des risques;
- atténuation des risques financiers.

Gouvernance du risque

La gouvernance de la gestion du risque du Conseil repose principalement sur la supervision exercée par son conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire de ses comités; elle vise à s'assurer que la prise de décisions est conforme aux stratégies et à la propension au risque. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour périodiques sur les principaux risques touchant le Conseil des arts relativement à son profil de risque et aux mesures d'atténuation connexes, au rendement financier et au rendement du portefeuille de placements. La haute direction du Conseil des arts est responsable de la gestion du risque, sous la supervision directe du conseil d'administration.

Propension au risque

Le Conseil des arts utilise, pour gérer ses activités, une approche prudente en matière de prise de risques. Cette prudence se traduit par une prise de risques contribuant à renforcer la capacité de l'organisation à remplir son mandat et dont les conséquences sont bien comprises et adéquatement atténuées. Il gère les risques conformément à son mandat, à ses valeurs, à sa culture organisationnelle et à ses engagements publics et internes. L'énoncé complet du Conseil des arts sur la propension au risque est publié dans les états financiers annuels de 2022.

Profil de risque

En s'appuyant sur la propension au risque du Conseil comme élément contextuel principal, le profil de risque est révisé et mis à jour chaque année. Tous les risques recensés ont été classés selon leur probabilité et leurs conséquences potentielles sur les activités du Conseil, l'accent ayant été mis sur les possibles risques opérationnels, financiers et de réputation. Le profil de risque du Conseil, qui énumère les principales sphères de risques et les stratégies d'atténuation pour y remédier, a été présenté au conseil d'administration en janvier 2022.

Les stratégies d'atténuation et les activités connexes sont constamment surveillées par des membres désignés parmi la haute direction, le but étant de réduire l'exposition aux risques. Le comité de l'audit et des finances reçoit par ailleurs des mises à jour régulières pour exercer une surveillance continue de ces risques et s'assurer que les stratégies d'atténuation en place sont efficaces.

Risques financiers

En raison de ses activités, le Conseil est exposé à divers risques financiers. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, ce qui entraînerait des pertes financières pour le Conseil. Une part importante des créances du Conseil est déposée normalement dans les 30 à 60 jours suivant la fin du trimestre et, à ce titre, comporte un risque de crédit très faible. Le risque de liquidité est le risque que le Conseil ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci viennent à échéance. La majeure partie des revenus du Conseil provient de crédits parlementaires encaissés chaque mois. Ces revenus sont investis dans un compte à taux privilégié dans une institution financière jusqu'à ce que l'on en ait besoin. Les activités de placement du Conseil sont principalement exposées au risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. Selon les directives qui leur sont données, les gestionnaires de placements du Conseil doivent gérer au quotidien les risques de marché, conformément à ses politiques. Tous les trimestres, le conseil d'administration et le comité de placements contrôlent l'ensemble des placements du Conseil sur les marchés.

UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les renseignements qui suivent visent à offrir un supplément à ceux qui ont été fournis ailleurs dans cette discussion concernant l'utilisation de crédits parlementaires par le Conseil.

Le Conseil reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits approuvés par le Parlement. Le Conseil enregistre les crédits parlementaires qu'il reçoit pour la période en tant que revenus dans l'état des résultats ou en tant que crédits parlementaires reportés, si ceux-ci se rapportent aux mois qui suivent la fin de la période. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien afin de justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Il est possible que les besoins de trésorerie ne correspondent pas nécessairement au calendrier des charges dont l'état des résultats rend compte. Le prélèvement mensuel est investi dans un compte à taux préférentiel, dans une institution financière, et le Conseil va puiser dans ce fonds pour ses besoins courants de trésorerie.

Les crédits parlementaires approuvés reçus par le Conseil au cours du premier trimestre sont les suivants :

	30 juin	
	2022	2021
(en milliers de dollars)		
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	414 189	364 062
Budgets supplémentaires des dépenses	-	116 500
	414 189	480 562
Crédits parlementaires inscrits dans l'état des résultats pour la période de trois mois	(125 000)	(150 500)
Solde des fonds d'exploitation à recevoir	289 189	330 062



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

États financiers

trimestriels

Non vérifiés

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 30 juin 2022
n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

29 août 2022



Simon Brault, O.C., O.Q., FCPA, FCGA
Directeur et chef de la direction



Tania Kingsberry, CPA, CA
Dirigeante principale des finances

État de la situation financière

(non vérifié)	30 juin	31 mars
(en milliers de dollars)	2022	2022
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	136 106 \$	124 935 \$
Débiteurs	5 934	10 758
Placements de portefeuille (note 3)	449 738	495 012
Total des actifs financiers	591 778	630 705
PASSIFS		
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer	223 007	164 831
Créditeurs et charges à payer	7 069	9 145
Revenus reportés	6 651	6 168
Avantages sociaux futurs	5 475	5 351
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	64 670	75 817
Total des passifs	306 872	261 312
ACTIFS FINANCIERS NETS	284 906	369 393
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	7 613	7 738
Actifs de la Banque d'art	19 366	19 363
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	587	476
Total des actifs non financiers	27 567	27 578
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ (note 6)	312 473 \$	396 971 \$
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	319 580	365 377
(Pertes) gains de réévaluation cumulés	(7 107)	31 594
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ	312 473 \$	396 971 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des résultats

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Budget Annuel 2022-2023	Trois mois se terminant le 30 juin	
		2022	2021
Revenus			
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	13 909 \$	3 445 \$	2 987 \$
Autres revenus	3 908	1 481	4 323
Total des revenus	17 817	4 926	7 310
Charges			
Programmes de transfert			
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix	371 783	162 367	159 920
Prestation des programmes de transfert	27 841	6 702	5 217
Services à la communauté artistique	6 989	286	154
	406 613	169 355	165 291
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	232	82	42
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 675	494	253
Administration générale	22 482	5 792	5 801
Total des charges	432 002	175 723	171 387
Déficit de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(414 185)	(170 797)	(164 077)
Crédits parlementaires	414 189	125 000	150 500
EXCÉDENT (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	4	(45 797)	(13 577)
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	365 377	365 377	343 248
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE	365 381 \$	319 580 \$	329 671 \$

État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2022	2021
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	31 594 \$	45 792 \$
(Pertès) gains non réalisés attribuables aux éléments suivants:		
Placements de portefeuille	(39 033)	15 948
Montants reclassés dans l'état des résultats:		
Placements de portefeuille	332	(16)
(PERTES) GAINS NETS DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	(38 701)	15 932
(PERTES) GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE	(7 107) \$	61 724 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2022	2021
DÉFICIT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	(45 797) \$	(13 577) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(288)	(869)
Amortissement des immobilisations corporelles	413	658
Acquisition d'actifs de la Banque d'art	(3)	-
	122	(211)
Acquisition de frais payés d'avance	(409)	(108)
Utilisation de frais payés d'avance	298	704
	(111)	596
(Pertes) gains nets de réévaluation	(38 701)	15 932
(DIMINUTION) AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	(84 487)	2 740
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	369 393	355 721
ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE	284 906 \$	358 461 \$

État des flux de trésorerie

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Déficit lié aux activités de la période	(45 797) \$	(13 577) \$
Pertes (gains) sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	343	(18)
Revenus de dividendes et autres distributions - réinvestis (note 7)	(3 883)	(2 849)
Amortissement d'immobilisations corporelles	413	658
(Augmentation) Diminution des frais payés d'avance	(111)	596
Augmentation des avantages sociaux futurs	124	157
Produits transférés aux revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe des revenus de placements (note 5)	940	784
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	61 407	88 553
Rentrée de fonds liées aux activités de fonctionnement	13 436	74 304
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(288)	(869)
Acquisition d'actifs de la Banque d'art	(3)	-
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations	(291)	(869)
Activités de placement		
Acquisition de placements de portefeuille	(6 002)	(602)
Disposition de placements de portefeuille	4 028	68
Sorties de fonds liées aux activités de placement	(1 974)	(534)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	11 171	72 901
TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	124 935	81 065
TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE	136 106 \$	153 966 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période se terminant le 30 juin 2022

(non vérifié)

1. POUVOIRS, MANDAT ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour les articles 89.8 à 89.92 de la section I, l'article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de livraison des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services pour la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'un secrétaire général qui se rapporte directement au Directeur et chef de la direction.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2022. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles, la valeur résiduelle et d'expertise des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été approuvés par le conseil d'administration.

3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 30 juin 2022					Fin de l'exercice 31 mars 2022		
	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Dotation du Conseil des Arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	57 407	-	9 072	66 479	18	56 039	74 564	18
Actions mondiales	199 904	14 198	-	185 706	50	198 221	213 571	52
Obligations	91 671	9 267	-	82 404	22	91 405	85 528	21
Immobilier	6 951	-	1 961	8 912	2	7 074	8 709	2
Infrastructure	24 686	106	5 143	29 723	8	23 495	28 539	7
	380 619	23 571	16 176	373 224	100	376 234	410 911	100
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	12 591	35	955	13 511	18	12 312	15 145	18
Actions mondiales	42 325	3 271	-	39 054	51	41 970	44 908	53
Obligations	18 604	1 874	-	16 730	22	18 409	17 253	21
Immobilier	1 788	-	501	2 289	3	1 818	2 234	3
Infrastructure	4 102	30	858	4 930	6	3 772	4 561	5
	79 410	5 210	2 314	76 514	100	78 281	84 101	100
Total des placements de portefeuille	460 029	28 781	18 490	449 738		454 515	495 012	

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2022 : 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 29 895 000 \$ (31 mars 2022 : 32 914 000 \$). La juste valeur totale des fonds de placement affectés, y compris le fonds Killam, est de 106 409 000 \$ (31 mars 2022 : 117 015 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, d'obligations et de fonds alternatifs, et dans des parts de sociétés en commandite dans deux fonds de placements immobiliers et sept fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivants conformément à l'énoncé de la politique de placement et des objectifs de rendement approuvé par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions canadiennes	18 %	10 %	14 %	20 %
Actions mondiales	50 %	40 %	46 %	55 %
Obligations	22 %	15 %	20 %	30 %
Immobilier	2 %	0 %	10 %	15 %
Infrastructure	8 %	0 %	10 %	15 %
Marché monétaire/Trésorerie	0 %	0 %	0 %	10 %

Les sommes du marché monétaire ou de trésorerie sont destinées à des placements ou financement d'appel futurs de fonds relatifs à des engagements déjà approuvés et signés.

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans six fonds communs, deux fonds canadiens et quatre fonds mondiaux. Les titres canadiens sont évalués en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto. Les titres mondiaux sont évalués en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Les placements dans le fonds commun d'obligations comprennent des obligations, des hypothèques, des dettes des pays émergents et d'autres placements d'obligations. Le rendement des fonds d'obligations est comparé au rendement de l'indice obligataire du Financial Times Stock Exchange (FTSE) Canada Universe Bond Index. Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada, aux États-Unis et mondialement. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank. Le fonds d'infrastructure comprend sept portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentent comme suit :

(en milliers de dollars)

Actifs et passifs financiers	Classement	Cumul	Fin de l'exercice
		30 juin 2022	31 mars 2022
		Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Trésorerie	Juste valeur	136 106	124 935
Débiteurs	Coût amorti	5 934	10 758
Placements de portefeuille ¹	Juste valeur	449 738	495 012
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer	Coût amorti	223 007	164 831
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	7 069	9 145

¹ La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, paiements aux créatrices et créateurs et prix à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans les fonds communs d'actions canadiennes, d'actions mondiales, d'obligations et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires externes du fonds commun, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.

- Les valeurs des placements en immobilier et en infrastructure sont fournies par les gestionnaires externes de fonds, au moyen d'estimations déterminées à l'interne, fondées sur les modèles d'évaluation avec données non observables.

b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

Actifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 30 juin 2022				Fin de l'exercice 31 mars 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	136 106	-	-	136 106	124 935	-	-	124 935
Placements de portefeuille								
Dotation du Conseil des Arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	66 479	-	66 479	-	74 564	-	74 564
Actions mondiales	-	185 706	-	185 706	-	213 571	-	213 571
Obligations	-	63 329	19 075	82 404	-	69 865	15 663	85 528
Immobilier	-	-	8 912	8 912	-	-	8 709	8 709
Infrastructure	-	-	29 723	29 723	-	-	28 539	28 539
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	13 511	-	13 511	-	15 145	-	15 145
Actions mondiales	-	39 054	-	39 054	-	44 908	-	44 908
Obligations	-	12 723	4 007	16 730	-	13 647	3 606	17 253
Immobilier	-	-	2 289	2 289	-	-	2 234	2 234
Infrastructure	-	-	4 930	4 930	-	-	4 561	4 561
	-	380 802	68 936	449 738	-	431 700	63 312	495 012
Total	136 106	380 802	68 936	585 844	124 935	431 700	63 312	619 947

Analyse de sensibilité du niveau 3 - Dans le processus de mesure de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation utilisées intègrent des hypothèses qui sont basées sur des données non observables. Comme les hypothèses sous-jacentes utilisées dans ces évaluations ne sont pas accessibles au Conseil, une analyse de sensibilité des hypothèses de substitution raisonnablement possibles pour l'estimation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 n'est pas possible.

5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D’AFFECTATIONS D’ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d’affectations d’origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu’à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d’affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l’excédent accumulé des activités (voir note 6).

(en milliers de dollars)	Cumul 30 juin 2022	Fin de l’exercice 31 mars 2022
Solde d’ouverture pour la période	75 817 \$	71 273 \$
Transfert des revenus nets de placements (note 7)		
Revenus nets de placements	999	12 127
Utilisation des fonds	(59)	(2 050)
	940	10 077
Pertes non réalisées sur placements de portefeuille	(12 135)	(123)
Reclassés à l’état des résultats - placements de portefeuille	48	(5 410)
Solde de fermeture pour la période	64 670 \$	75 817 \$

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)	Cumul 30 juin 2022	Fin de l’exercice 31 mars 2022
Excédent accumulé des activités		
Dotations - contribution initiale	50 000 \$	50 000 \$
Principal de dotation - contributions grevées d’affectations d’origine externe	37 569	37 569
Réserve - excès de revenus de placements		
Solde au début de la période	253 445	229 445
Affecté de l’excédent accumulé des activités durant la période	-	24 000
Solde à la fin de la période	253 445	253 445
Excédent		
Solde au début de la période	24 363	21 578
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-	(24 000)
(Déficit) excédent pour la période	(45 797)	26 785
Solde à la fin de la période	(21 434)	24 363
Total de l’excédent accumulé des activités	319 580	365 377
Gains (pertes) de réévaluation cumulés		
Solde au début de la période	31 594	45 792
Variations de la juste valeur	(38 701)	(14 198)
Solde à la fin de la période	(7 107)	31 594
Solde de l’excédent accumulé à la fin de la période	312 473 \$	396 971 \$

7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2022	2021
(Pertes) gains sur disposition de placements de portefeuille	(343) \$	18 \$
Transfert aux revenus reportés - contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	(941)	(784)
Gains (pertes) nets sur conversion de devises	8	(20)
Revenus de dividendes et autres distributions - réinvestis	3 883	2 849
Revenus d'intérêts, dividendes et autres distributions - encaissés	1 370	1 363
Frais de gestion du portefeuille	(532)	(439)
	3 445 \$	2 987 \$

8. RÉSULTS NETS DE LA BANQUE D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2022	2021
Revenus de location	(402) \$	(396) \$
Autres revenus	(40)	(14)
Frais administratifs	523	452
Amortissement des autres immobilisations	1	-
	82 \$	42 \$

9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2022	2021
Dépenses de programmes	218 \$	64 \$
Programmes - contributions reçues	(225)	(150)
Frais administratifs	501	339
	494 \$	253 \$

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2022	2021
Diminution (augmentation) des débiteurs	4 824 \$	(1 475) \$
Augmentation des subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer	58 176	91 875
Diminution des créditeurs et charges à payer	(2 076)	(1 671)
Augmentation (diminution) des revenus reportés	483	(176)
Variation nette	61 407 \$	88 553 \$

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Les autres apparentés au Conseil sont le personnel occupant les postes clés de la direction, les membres de leur famille proche et les entités qui sont contrôlées par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche ou encore les entités dont le pouvoir de vote important est détenu par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.